

LE PROGRES

Explosion Elkem à Saint-Fons

Affaire Perdriau

Loire

Après la mort de son père à l'hôpital : « Je veux connaître les vraies raisons de son décès »

Jean-Marie Rupp, retraité de l'industrie chimique, a été hospitalisé à la clinique du Parc à Saint-Étienne puis dans le service de gériatrie du CHU à la Charité. Alors qu'il devait subir une intervention bénigne, son état de santé n'a cessé de se dégrader jusqu'à sa mort le 1^{er} octobre dernier.

Naël Dandachi (nael.dandachi@leprogres.fr) - Aujourd'hui à 06:00 | mis à jour aujourd'hui à 07:41 - Temps de lecture : 5 min

01 / 03

« On a dit à mon frère que la cause du décès de mon père était une chute. À ma sœur, on a dit que c'était une mort naturelle. C'est tout de même incroyable que l'on entretienne un tel mystère » affirme Martin Rupp, le fils de la victime. Photo fournie par la famille



Il veut comprendre ce qu'il est arrivé à son père âgé de 92 ans. Selon Martin Rupp, Jean-Marie « était un homme en forme pour son âge. Il vivait encore chez lui et faisait ses courses tout seul. C'est quand même assez remarquable et tout le monde s'accordait à la reconnaître ». Mais voilà son père est décédé le 1^{er} octobre dernier dans l'enceinte du CHU de Saint-Étienne, à La Charité.

Depuis cette date, Martin mène un véritable combat pour comprendre ce qu'il s'est passé. « Mon père avait un petit problème de santé. Un souci bénin qui l'a contraint cependant à être pris en charge dans un premier temps à la clinique du Parc, à Saint-Priest-en-Jarez. »

Mais un premier incident va survenir au sein de l'établissement de soins, le 2 juin 2025. « Mon père m'a raconté qu'une vive altercation s'était produite devant lui entre un médecin et un anesthésiste. Il n'avait pas bien compris l'origine de ce différend mais d'après les informations que j'ai pu récolter, il semble que le problème se soit situé au niveau du produit anesthésiant utilisé », poursuit le fils de la victime.

Articles les plus lu

Faits-divers - Justice

1 Lyon. Un marché de Noël à Bellecour, le fiasco du park Saint-Jean, les coulisses de

2 Lyon. Il fuit un contrôle de grille un feu et blesse un automobiliste

3 Métropole de Lyon. « Des tirs rafale » dans plusieurs lieux : deux hommes sur un scooter créent ...

Confus et sans notions d'espace

Au lendemain de l'intervention, les premières dégradations de l'état de santé du nonagénaire se font jour. Ce dernier se montre alors confus et semble perdre la notion d'espace, sans parler de quelques hallucinations qui troublent désormais son quotidien. Après une quinzaine de jours, l'homme, retraité de l'industrie chimique, paraît avoir recouvré ses esprits et ses capacités physiques. Il prend alors la direction d'une maison de repos dans le Forez avant de regagner son domicile de l'hypercentre stéphanois, un peu plus tard.

« Mais il m'a donné l'impression d'être très fatigué à cette époque. Il avait même demandé de l'aide pour qu'on lui fasse ses courses. Et une nuit, vers 1 heure, il m'a appelé. En panique, il m'a dit qu'il était chez lui mais qu'on l'avait changé de chambre. J'ai essayé de le rassurer pour qu'il se calme », poursuit Martin Rupp, la voix étranglée par l'émotion. Au terme de longues minutes d'échanges, le fils propose à son père de le rappeler un peu plus tard pour s'assurer que tout va bien.

Il ne répond plus au téléphone, les pompiers alertés

« J'ai rappelé mon papa, mais le téléphone sonnait dans le vide. Vu son état de santé et comme je ne suis pas dans la région de Saint-Etienne, j'ai appelé les pompiers ». Les secours arrivent rapidement sur place et, après avoir défoncé la porte, pénètrent dans l'appartement. Le propriétaire est retrouvé assis sur le sol, complètement désorienté.

Après des prises de sang qui vont démontrer une hyponatrémie – un manque de sodium – décision est prise, en accord avec son médecin généraliste, de le faire soigner par les médecins du Centre hospitalier universitaire de Saint-Etienne. Fin juillet, Jean-Marie Rupp est transféré sur le site de La Charité, à quelques encablures du centre-ville, dans le service de gériatrie. Mais rapidement, Martin Rupp s'inquiète pour son papa : « Quand j'appelais, je ne réussissais jamais à parler aux médecins. Le seul contact que je pouvais obtenir, c'était avec les internes. »

À lire aussi

>> [Morte à l'hôpital : le CHU relaxé pour l'homicide involontaire](#)

« Mon père a été privé de liberté »

Dans ces conditions et pour assurer la sécurité de son paternel, Martin Rupp avec le reste de sa famille décide de se doter des services de deux aides à la personne.

« Martine et Elena ont accompagné mon père et essayé de faciliter son quotidien. Mais elles n'ont pas été considérées par le personnel de l'hôpital ».

Et malheureusement la situation va continuer à se dégrader. Jean-Marie Rupp s'est retrouvé « comme un prisonnier » d'après son fils qui estime que « mon père a été privé de liberté » et ne pouvait plus sortir de sa chambre. Ce qui le blesse d'autant plus, c'est que des explications différentes ont été fournies. « On nous a dit d'abord qu'il avait des bactéries dans les urines puis qu'il avait des infections ».

Martin Rupp contacte ses avocats pour tenter de trouver une solution. Une procédure longue et compliquée s'annonce et il promet alors de se battre pour obtenir gain de cause. Avec réussite puisqu'il va parvenir à faire réintégrer son père dans son appartement réaménagé, sous la garde d'un étudiant, la nuit.

À lire aussi

>> [L'infirmière se trompe d'ampoule : injection mortelle aux urgences de l'hôpital de Dole](#)

Des bactéries provoquent des trous dans les bras

Dans le même temps, les proches de la victime vont s'atteler à mettre la main sur le dossier médical de Jean-Marie Rupp pour comprendre la dégradation de son état de santé. « Je ne suis pas médecin, mais j'ai une formation scientifique. J'ai donc compris qu'il souffrait d'un déficit de sodium et que ses problèmes ne venaient pas forcément d'un changement de médicament, comme on voulait bien me le dire », s'emporte le fils de la victime.

De plus, d'autres problèmes de santé vont faire leur apparition pendant ce séjour à l'hôpital. D'après sa famille, Jean-Marie Rupp a présenté une immunodéficience dont ont profité des bactéries pour lui causer des trous dans le bras. « Les personnels soignants l'avaient affublé d'épais bandages sur les bras. On aurait dit une momie », se remémore Martin Rupp.

Son état de santé ne cessant d'empirer, la famille de la victime décide, presque en secret, de préparer le transfert dans un hôpital lyonnais. L'annonce du décès va stopper la démarche, mais pas la volonté de connaître la vérité. « On a dit à mon frère que la cause du décès de mon père était une chute. À ma sœur, que c'était une mort naturelle. C'est tout de même incroyable que l'on entretienne un tel mystère. Tout ce que je demande aujourd'hui, c'est d'avoir des explications. »

Et d'asséner : « Nous nous retrouvons dans une position compliquée, avec beaucoup d'éléments inquiétants qui s'accumulent et qui pourraient laisser penser à un homicide. » C'est pourquoi la famille souhaite, « pour restaurer la confiance envers

les médecins et l'institution hospitalière », qu'une seconde autopsie soit réalisée. Et non pas par l'institut médico-légal du CHU, mais par un établissement indépendant.

Réponses laconiques des hôpitaux

Contacté par nos soins, le CHU affirme ne pas faire de commentaire à propos d'un dossier en cours d'instruction. Quant à la clinique du Parc, la réponse nous est parvenue par mail, mais occulte certaines de nos demandes : « Le patient a été hospitalisé du 6 juin au 2 juillet 2025 pour une intervention programmée en urologie. L'opération s'est bien passée et son séjour à la clinique s'est déroulé sans problème. À l'issue de son séjour, le patient a été orienté vers la Clinique Alma Santé. Ce transfert a été organisé en concertation avec les professionnels des deux structures, comme c'est le cas pour chaque patient qui nécessite un suivi hospitalier. Ce transfert n'est pas lié à l'intervention chirurgicale du patient, mais à son état de santé général dû à son âge. »

Faits-divers - Justice

Santé



▶ Signaler une erreur dans cet article
